

**L'Artisan Biblio-Phil**

12 rue de Châteaubourg

91370 Verrières le Buisson

06 25 81 86 28

[mauran.phil@orange.fr](mailto:mauran.phil@orange.fr)

## **Occasionnels historiques et histoires occasionnelles**

Le prix se réfère à l'article qui le précède.

***Factum pour Dame Marguerite d'Aubray, marquise de Brinvilliers, accusée , contre Dame Marie Thérèse Mangot, veufve du sieur d'Aubray , lieutenant civil, accusatrice et Monsieur le Procureur général. Avec le Mémoire du Procez extraordinaire contre ladite dame de Brinvilliers et l'Arrest de Nosseigneurs de la Cour de Parlement, contre ladite Dame d'Aubray, espouse du sieur marquis de Brinvilliers, du 16 juillet 1676. Paris 1676***

A la suite :  
Arrest de la cour de Parlement

A la suite :  
Mémoire du procez extraordinaire contre la Dame de Brinvilliers cy-devant prisonnière en la Conciergie du Palais, accusée et exécutée le 17 juillet 1676 , Paris 1676

A la suite :  
Factum du procez extraordinairement fait à la Chaussée Valet de Sainte-Croix, pour raison des empoisonnemens des Sieurs d'Aubray Lieutenans-Civils. Suite du factum de Marie Marguerite d'Aubray Marquise de Brinvilliers, Accusée et du Mémoire du procez extraordinairement fait à ladite Dame d'Aubray, espouse du Marquis de Brinvilliers, avec l'Arrest de Nosseigneurs de Parlement contre ladite Dame de Brinvilliers, accusée et exécutée le 17 juillet 1676.

Réédition l'année des faits d'une série de factums initialement parus dans un format in-4° parus chez Pierre Aubouin et Jacques Villery , contenant respectivement 40 et 24 p. L'arrêt fut également publié chez Villery.

Témoignage de l'intérêt du public pour ce fait divers, cette réédition était facilitée par l'absence de privilège sur les factums.

Petit livret [145\*85 mm] dans une reliure plein veau glacé du XVIIIe siècle, gardes colorées, quatre titres des factums du procès de la marquise de Brinvilliers. Dos long orné de fleurons. Coiffe de tête arasée, sinon état parfait

66 p. 2ff°- 36 p.

Prix : 575 €



*Mémoire pour Monsieur et Madame de la Bédoyère contre le Sieur de la Bédoyère leur fils, ci-devant premier Avocat Général de la Cour des Aydes de Paris, Agathe Sticotty, fille mineure & Antoine Sticotty son frère & son Tuteur.*

*Edition originale de ce factum qui connut une réédition en format in-8 du fait du grand retentissement de cette affaire sous la Régence.*

Voici le récit que Barbier en fait dans sa *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV* (ou *Journal du Barbier* - 4ème série - page 58) :

"M. Huchet de La Bédoyère [Charles, père de celui-ci], procureur général du Parlement de Bretagne, bon janséniste de son métier, aussi bien que madame sa femme [née Danycan], d'ailleurs homme de bonne noblesse de Bretagne, de père en fils, depuis longtemps dans cette charge, a envoyé à Paris un de ses fils, qui a d'abord plaidé quelques causes après avoir été reçu avocat, et à qui on a acheté une charge d'avocat général de la Cour des Aides pour l'exercer à porter la parole.

M. de La Bédoyère s'est infiniment distingué dans cette charge, possédant l'éloquence et la facilité de parler dans un degré supérieur ; il parlait deux heures sans préparation dans les meilleurs termes, sans hésiter d'un mot et avec tout l'esprit possible; cela l'a fait aisément connaître dans Paris. Mais malheureusement il était jeune, et cette même vivacité d'esprit l'a tourné au libertinage, au dérangement et à la dépense, de manière qu'il a ruiné des femmes, qu'il a dépensé avec d'autres, qu'il a fait de mauvaises affaires avec des usuriers, nombre de lettres de change, devant de tous côtés, empruntant à tout le monde, jusque-là même, a-t-on dit, des parties des affaires desquelles il était chargé. Cette conduite décriée a été au point que la Cour des Aides a cru être obligée d'en porter ses plaintes à M. le Chancelier, qui lui a donné ordre de se défaire de cette charge, ce qui a été exécuté....

En cet état, il aurait lié connaissance avec Agathe Sticotti, fille de défunt Fabio, Pantalón de la Comédie-Italienne, et elle a monté trois ou quatre fois sur le théâtre. Il s'est attaché à cette jeune fille, assez jolie,

fort sage d'ailleurs, et fort décente de l'aveu du public, ce qui doit être vrai. Cette fille, qui avait quelque bien, pareillement attachée, a aidé à soutenir M. de La Bédoyère qui ne savait où donner de la tête ; enfin, par reconnaissance et sur des promesses précédentes, il l'a épousée secrètement, au mois de janvier 1744, lui âgé de trente-cinq ans et elle encore mineure ; et ils ont vécu ainsi dans Paris, fort mal à l'aise, dans un troisième étage.

M. et madame de La Bédoyère, instruits de ce mariage déshonorant, en ont interjeté appel, comme d'abus, cette année, ce qui fait actuellement la matière d'une grande plaidoirie. M. Guéau de Reverseaux, premier avocat du Palais, est chargé pour eux. Le neveu du grand Cochin, avocat, est chargé pour Agathe ; et ce qui a intéressé de plus tout le public, c'est que M. de La Bédoyère a entrepris de plaider lui-même en son nom à une grande audience, en la Grand'Chambre du Parlement, pour soutenir son mariage ; entreprise délicate ordinairement, quelque talent que l'on ait.

M. de Reverseaux a plaidé pour faire déclarer le mariage nul, et même pour lui faire défense de le réhabiliter. Vendredi, 18 de ce mois, M. de La Bédoyère commença sa cause et plaida une demi-heure avec un applaudissement général, grande éloquence naturelle, beaucoup de décence et de modestie, ne s'excusant point de ce qu'il avait fait, mais se retranchant sur la religion, sur la conscience, sur la foi des promesses, sur le devoir d'honnête homme de les tenir et encore plus d'en soutenir l'exécution, infiniment plus touché d'avoir perdu par là l'amitié de ses parents que de la perte des biens, par l'exhérédation qu'ils avaient déjà faite. Il fut admiré et plaint et tira les larmes des yeux de plusieurs des juges, surtout des conseillers-clerks, qui connaissent plus les passions que la tendresse paternelle.

La Grand'Chambre était raisonnablement remplie de monde, j'y étais. La cause remise au vendredi 25, lendemain de la seconde Fête-Dieu.

Cette action s'étant répandue dans Paris, hier, vendredi 25, à six heures du matin, la Grand'Chambre commença à se remplir, et il ne fut pas possible d'en faire sortir le monde, comme il est d'usage après l'audience de sept heures. L'assemblée s'augmenta de nombre de femmes de considération, d'hommes de conséquence, de magistrats, tant du Parlement que des autres Cours, de façon que les lanternes hautes et basses étant remplies, les hauts bancs du Sénat furent aussi occupés et surtout par nombre de conseillers des Enquêtes, d'autant plus qu'il devait y avoir, après l'audience, une assemblée de Chambres pour rendre compte de ce qui s'était passé dans le voyage de Flandre.

La Cour entra majestueusement à son ordinaire ; elle perça la foule avec grand'peine ; mais quand elle fut montée, il ne fut pas possible de prendre séance, ni de trouver place, ni de faire sortir qui que ce soit : on étouffait partout. Dans cet embarras indécent, la Cour alla aux opinions ; elle remit la cause à jeudi prochain et s'en alla comme elle était venue, sauf à prendre des mesures plus justes pour avoir place. Voilà ce qui n'est jamais arrivé à la Grand'Chambre, quelque grande cause qu'il y ait eu. Cette curiosité générale de Paris fait un grand honneur à M. de La Bédoyère et à ses talents. Nous verrons ce qui arrivera jeudi...."

Le mariage fut cassé et rétabli avec le consentement du père de Marguerite Hugues Charles Marie Huchet de la Bédoyère (1708-1786).

Ce dernier [Charles HUCHET de la BEDOYÈRE (1683-1759)] mourut en 1759, mais son fils aîné resta déshérité, malgré les dernières paroles du Procureur général sur son lit de mort. Noël Florimond Huchet de la Bédoyère, frère de Marguerite Hugues Charles, obtint une sentence du Parlement de Rennes qui confirma l'exhérédation de son frère aîné. Noël Florimond était le grand-père de général Charles Angélique François Huchet de la Bédoyère (1786-1815), rallié à Napoléon lors des Cent-Jours et fusillé en 1815.

Factum format in-4° (27\*21 cm), très bon état, aucune déchirure, quelques tâches éparses. Tel que paru par Jacques Etienne Gueau de Reversaux (1706-1753), 76 pp. , reliure à la corde.

Prix : 95 €



### **Recueil factice de 24 fascicules d'époque sur la Bagarre de Nîmes 13-15 juin 1790**

1 – Précis historique des massacres commis par les protestants sur les catholiques dans les journées des 13, 14 et 15 juin 1790. 51 p.

2 – Mémoire historique et politique concernant la relation du massacre des catholiques de Nîmes. 87 p.

3 – Récit particulier pour servir de supplément aux faits historiques et politiques concernant la relation du massacre des catholiques de Nîmes. 24 p.

4 – Exposé sommaire des faits arrivés à Nîmes dans les premiers jours de mai 1790. 49 p.

5 - Adresse à l'Assemblée Nationale, faite au nom de MM. Duroure, Razoux, Ferrand-Demissol, Pontier, Fournier, Grelleau... 24 p.

6 – Adresse à l'Assemblée Nationale, faite au nom de MM. Les officiers municipaux de la commune de Nîmes. 20 p.

7 - Adresse à l'Assemblée Nationale présentée par la veuve de sieur Jean Gas et ses six enfants contenant une relation exacte du pillage de la maison du Sieur Gas, de son affreux assassinat, et des excès commis envers sa famille. Exemplaire signé à l'encre in fine « J' approuve. Veuve Gas ». 23 p.

8 - Adresse à l'Assemblée Nationale présentée par la veuve de sieur Jean Gas et ses six enfants contenant une relation exacte du pillage de la maison du Sieur Gas, de son affreux assassinat, et des excès commis envers sa famille. Quatrième édition. Exemplaire signé à l'encre in fine « J' approuve. Veuve Gas ».27 p.

9 – Lettre adressée à MM. Soustelle, Chambon et Vouland, députés du département du Gard. 8 p.

10 – Détails des excès circonstanciés des excès qui ont eu lieu les 2, 3 et 4 mai et les pillages et massacres commis à Nîmes le 13 juin 1790 et les jours suivants. 82 p.

11 – Lettre écrite par un accusé malheureusement devenu célèbre à Madame\*\*\*. 7 p.

- 12 – Adresse des députés du département du Gard à l'Assemblée nationale. 34 p. [+ 1 ff° blanc]
- 13 – Lettres adressées à M. Boyer-Chas rédacteur de la gazette nationale universelle. 12 p.
- 14 - Nouvelle adresse de la Veuve Gas et ses enfans à l'Assemblée nationale. Exemple signé à l'encre in fine « J' approuve. Veuve Gas ». 23 p.
- 15 – Nouvelle adresse de la municipalité de Nîmes à l'Assemblée nationale. 32 p.
- 16 – Pièce relatives à la conduite tenue par la municipalité de Nîmes. 20 p.
- 17 - Lettres adressées par M. Boyer à M. Bergasse. 16 p.
- 18 – Pétition à l'Assemblée nationale faite par Jacques-Marie Boyer. 48 p.
- 19 - Lettre adressée à M. le président de l'Assemblée nationale. 11 p.
- 20 – Compte rendu les 12 et 13 février à l'Assemblée nationale au nom de de la municipalité de Nîmes. 214 p. [+ 1 ff° blanc]
- 21 – Opinion de l'Evêque de Nismes sur la manière de rétblir la tranquillité dans cette même ville. 20 p.
- 22 – L'apothéose de M. Dumouchel. Eveque schismatique du département du Gard. 43 p.
- 23 – Anniversaire du massacre des catholiques de Nismes. 46 p. [+ 1 ff° blanc]
- 24 – M. Dumouchel, soi-disant évêque du département du Gard, et tous les autres défenseurs de la religion constitutionnelle de France, convaincus d'ignorance, de mauvaise foi et d'hérésie 102 p.
- Rarissime recueil avec la réunion quasi exhaustive de ce qui a été publié à l'époque sur les événements qui ont marqué le retour à la vie publique des protestants et la mise en place de la constitution civile du clergé.

*La **bagarre de Nîmes** désigne l'ensemble des événements survenus les 13, 14 et 15 juin 1790 à Nîmes. Ces événements constituent une réaction rapide et efficace mais sanglante [plus d'une centaine de victimes] des patriotes et des protestants, qui craignaient une nouvelle Saint-Barthélemy, contre la "légion chicane" catholique et contre-révolutionnaire appuyée par la noblesse. Son souvenir alimentera la terreur blanche de 1815.*

Prix : 1 200 €



## Recueil factice de dix-sept pamphlets contre Napoléon en 1814

1°) Réponse à l'écrit de M. l'Abbé Barruel intitulé "Du Principe de l'Obstination des Jacobins"... 8 p.

2°) Buonaparte justifié aux dépens de qui il appartiendra ou la confession du Sénat... Titre , 20 p. [par Auguste-Louis Ledru]

3°) Qu'est devenu Napoléon ? ... Titre , 14 p.

4°) Proposition faite au Sénat le 26 avril 1814 par le sénateur comte Lanjuinais... Titre, 8 p. *En mars 1814, Lanjuinais (Jean-Denis Lajuinais (1753-1827) se réunit à Lambrechts et à Grégoire pour voter la déchéance de l'Empereur et l'établissement d'un gouvernement provisoire. Rallié à Louis XVIII, il fut nommé à la Chambre des pairs le 4 juin 1814. il s'opposa à la loi de censure du 21 octobre ainsi qu' à la proposition du maréchal Macdonald au sujet de l'indemnisation des émigrés.*

5°) Aveux de quelques serviteurs de Napoléon ... (Pour faire suite à la "Contrition des amis de Bonaparte"). .. 8 p.

6°) Collection de quatre philippiques... 16 p.

7°) Réfutation de l'écrit de l'Abbé Barruel contre le sénateur Grégoire... Titre, 31 p.

8°) De l'assassinat de Monseigneur le duc d'Enghein.... Titre , 32 p. [par Nicolas-Guillaume, baron de Marguerit-Montmeslin, né en 1770. Réponse à Caulaincourt qui cherchait à s'exonérer des responsabilités du crime.]

9°) Le Grand-Maître Fontanes et son université ... Titre, 23 p. *[Jean-Louis de Fontanes (1757-1821), voici ce que Marc Fumaroli écrivait de ce poète qui cessa de publier en 1791 : "Jusqu'ici, si son nom n'a pas été oublié, Fontanes le doit à la place considérable qu'il a tenue dans la carrière littéraire de Chateaubriand, qu'il a connu jeune pousse en 1789-1790 et qu'il a aidé plus tard à devenir géant, sous le Consulat et l'Empire. Chateaubriand lui a marqué sa reconnaissance en le nommant au premier rang du « personnel » des Mémoires d'outre-tombe, citation à l'ordre de l'éternité qui vaut à Fontanes de figurer dans les notes des Mémoires et dans les biographies de leur auteur"*

10°) Aux détracteurs de l'université...Titre , 12 p.

11°) De la liberté de la presse sous le gouvernement du général Buonaparte.. faux titre, titre,16 p. [par Agricol-Hippolythe de Lapièrre de Châteauneuf (1765-1842) ]

12°) Les remontrances du parterre ...Titre, 23 p. [par Jean-François Bellemare (1768-1848)]

13°) Réponse aux réflexions de M. Bergasse sur l'acte constitutionnel du sénat...16 p. *[Nicolas Bergasse (1750-1832), issu d'une famille de marchands lyonnais, soutint Louis XVIII, mais le nouveau régime le*

*déçut rapidement. À l'origine de la Sainte-Alliance, il combattit la franc-maçonnerie et l'esprit révolutionnaire. Apprécié par Charles X, qui le nomma conseiller d'État honoraire quelques jours avant la chute du régime.]*

14°) Le passé et le présent comparés ensemble ...Titre, 47 p. [par Joseph Bocous]

15°) Notice sur le Dix-Huit Brumaire par un témoin.... Titre , catalogue de libraire , 44 p. [par Jean-Jacques Combes-Dunous , autre forme de Jean-Isaac Combes-Dunous, de Montauban (1758-1820)]

16°)Oraison funèbre de Buonaparte ... Troisième édition augmentée. Titre, avis aux amateurs , 32 p. [par Adrien-Jean-Quentin Beuchot (1777-1851) À dater de 1810, il fut, avec F. Pillet et Charles Weiss, l'un des collaborateurs les plus actifs de la Biographie de la France de Louis-Gabriel Michaud.]

17°) De Moreau , Faux titre, titre, 6 p. dédicace à l'empereur Alexandre signée Garat , non foliotées , feuille blanche, 44 p. [Dominique Joseph Garat (1749-1833) . Il remplaça Danton au ministère de la Justice le 9 octobre 1792, et à ce titre notifia la sentence de mort à Louis XVI, le 20 janvier 1793. Sénateur, Napoléon le nomma comte d'Empire en 1808. Il fut radié de l'Académie française en 1816]

in-8° bradel papier vert sombre, pièce de titre papier rouge au dos, titre et filets dorés. Coins émoussés sans perte. Coiffes en bon état. 250 p. env. pagination discontinue.

Prix : 480 €



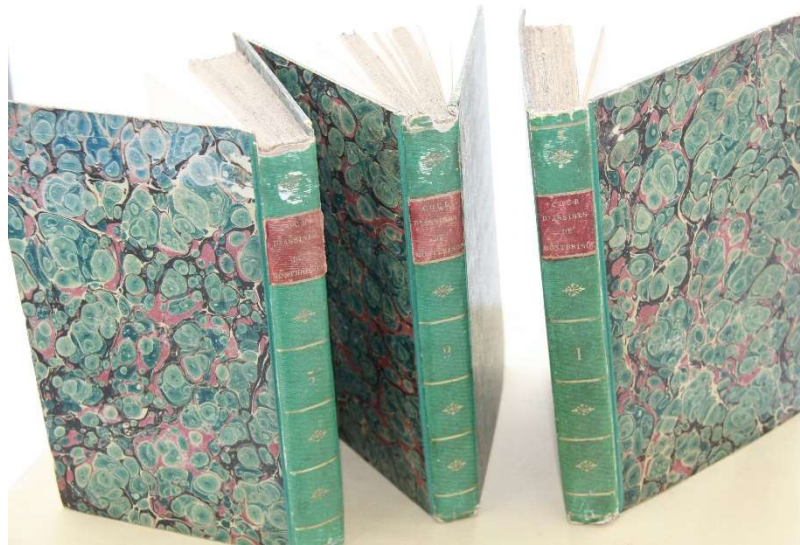
*Projet de la proposition d'accusation contre M. le duc Decazes, Pair de France, ancien président du Conseil des ministres, ancien ministre de l'Intérieur et de la police générale du royaume, à soumettre à la Chambre de 1820 par M. Clausel de Coussergues, membre de la chambre des Députés, conseiller à la cour de Cassation, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, officier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur , Paris 1820*

in-8° demi basane rouge, dos long avec effets de faux nerfs estampés. Titre et auteur au dos. Coins usés, coiffes en bon état, dos sali avec une égratignure marquée. Notations à l'encre du temps sur faux titre. Mouillures en coin sur les dernières pages. Peu de rousseurs. Marques d'appartenance au tampon encreur : " Commodat Brassart / Bibliothèque de la Diana / Montbrison - XII- 160 p. - ccvij (207p.)

L'édition est justifiée par le tampon de l'auteur : CC .

Clausel accusa le ministre de l'Intérieur, Decazes, de complicité d'assassinat du duc de Berry mort des suites de ses blessures lors de l'attentat commis par le sellier Louvier le 13 février 1820. Les ultraroyalistes ( dont Clausel faisait partie) obtinrent de Louis XVIII le renvoi du ministre, mais l'agitation continua. En août 1820, Clausel fit paraître son projet d'accusation distribué aux députés (il en fut tiré quatre éditions). Il n'obtint pas gain de cause, même sous le gouvernement ultra réactionnaire de de Villèle en 1821.

Prix : 100 €



### **Tentative de coup d'Etat de la duchesse de Berry : le procès de Montbrison 1833 / Plaidoirie d'Alexis de Tocqueville.**

*Compte-rendu exact et littéral des débats qui ont eu lieu devant la cour d'assises de Montbrison à l'occasion du procès dirigé contre MM. de Saint-Priest (duc d'Almazan), de Kergolay père, de Ménars, de Kergolay fils, de Bourmont fils, Sala, de Lachau, de Bermond, de Candolle, Laget de Podio, Esig, Ganail, Mlle Lebeschue et divers accusés absens; Rédigé sur des notes sténographiques mises en ordre par deux rédacteurs de la Gazette du Midi. Marseille / Aix 1833*

Portraits tome 1 : Louis Florian Paul comte de Kergolay et Louis Gabriel César vicomte de Kergolay

tome 2 : Antoine Deferrari, Emmanuel Louis Marie de Guignard, vicomte de Saint-Priest, duc d'Almazan, Mathilde Lebeschue

tome 3 : Adolphe de Chaisne de Bourmont , André Adolphe de Sala

Il s'agit du procès des protagonistes de la première tentative de la duchesse de Berry contre la monarchie de Juillet

Le 24 avril 1832, dans le port de Viareggio, la duchesse de Berry s'embarque avec Bourmont, l'un de ses fils et un groupe de partisans, tels le duc d'Almazan, Florian de Kergorlay, Louis de Kergorlay, sur un petit bateau à vapeur battant pavillon sarde, le *Carlo Alberto*, puis débarque dans une calanque proche de Marseille dans la nuit du 28 au 29 avril. Une opération a été préparée pour prendre le contrôle de Marseille, mais elle échoue, faute de rallier suffisamment de partisans. La duchesse de Berry s'enfuira alors en Vendée où elle tentera un seconde fois d'organiser un soulèvement royaliste.

**Alexis de Tocqueville plaidera dans ce procès qui verra les accusés être acquittés.**

Trois volumes in-8°, reliés dos en carton vert imitation peau, couverture en papier marbré oeil de chat, bradel. Pièce de titre rouge au dos, fleurons et toison. Coiffes usées, t.2 en tête en partie manquante, t.3 en tête arasée.

Quelques tâches et rousseurs dans le texte. 7 portraits gravés avec serpent. Exemplaire ébarbé. Bon état.



Marques de provenance à l'encre : " Commodat Brassart/ Bibliothèque de la Diana / Montbrison." Bien complet du plan dépliant de la salle d'audience au tome I

Prix : 255 €

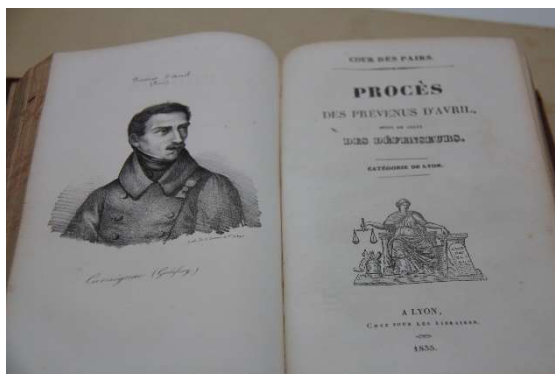


*Recueil factice de libelles pour la liberté de la presse de 1826 à 1835*

- Plaidoyer de Me Hennequin dans l'affaire de "L'Etoile" devant le tribunal de 1ère instance (6e chambre) suivi des pièces justificatives. Edition officielle, Paris 1826 - 41 p. + 46 p. [pièces justificatives à pagination distincte]
- Plaidoyer de Me Philippe Dupin pour S.A.R le duc d'Aumale en réponse de celui de Me Hennequin pour M. de Rohan , (1832) - 50 p.
- Procès à l'Histoire , tribune du jeudi 12 avril 1832 , Paris 1832, 50 p.
- Procès de la gazette d'Auvergne , plaidoyer de Me Rougier (Prosper) séance du 17 mai 1832 , Riom 1832 - exemplaire avec ex-dono autographe de l'auteur 60 p.
- Cour d'Assises du Loiret - Procès de MM le Marquis de Civrac, Moricet et autres , mort de Cathelineau, Paris 1833 - 210 p.
- Procès instruit contre MM Jauge, Tassin, de Messily, Gabriel Doloret etc...prévenus d'avoir favorisé l'entreprise de Don Carlos contre l' Espagne - 48 p.
- Affaire du monument élevé à la mémoire du duc de Berry .....1835 50 p.
- Prospectus pour l'observateur des Tribunaux , 4 p.
- Réflexions sur l'article du projet de loi tendant à imposer la patente à la profession d'avocat sans date 34 p.
- Discours de M. Trélat prononcé devant la chambre des pairs le 1er juin 1835, Paris 1835 -16 p.
- Affaire du général Donnadieu sans date, 19 p.

In-8° demi basane brune claire, dos long, tranches mouchetées bleues, Nerf de coiffes. Très bon état, rousseurs multiples. Charnières impeccables, coins renforcés et en très bon état. Fx T./ 46p. /1 ff°/50 p. /50np. /1ff/60 p. /fx t./210p./48p./ 50

Prix : 120 €



Recueil factice réunissant quatre publications relatives aux émeutes d'avril 1834 [Canuts à Lyon]

- Cour des Pairs. Affaire du mois d'avril 1834. Acte d'accusation. Lyon 1835 327 p.

Le texte contient trois portraits Edouard Albert (p208/209) Carrier (p.214/215 et Lagrange (p. 216/217)

- Cour des Pairs. affaire d'avril 1834. Catégorie lyonnaise. Mémoire justificatif présenté à la cour par l'accusé Rivière-Cadet de Lons-le-Saulnier, imprimeur d'étoffes (imprimé à Lyon) 32 p.
- Procès des prévenus d'avril suivi de celui des défenseurs , catégorie de Lyon. Lyon 1835 . 582 p. (bien complet de la table analytique p.577 à 582).

Le texte contient quatre portraits Cavaignac en frontispice, Gaillard de Kersausie p8/9 , Charles Lagrange p.246/247, Eugène Baume p.320/321

- Procès des défenseurs des accusés d'avril devant la chambre des Pairs, présidence de M. Pasquier (imprimé à Paris). 88 p.

Le texte contient deux portraits Michel de Bourges p.4/5 et Trélat p.64/65.

Etrange recueil factice, visiblement vendu en abonnement cahier par cahier, certains cahiers portant la mention "épreuve". Semble être plutôt favorable aux accusés dans un contexte de censure forte contre les idées républicaines.

Ces quelques pièces d'un procès monstre (174 accusés d'avril à novembre 1835) reconstituent les attaques de la monarchie constitutionnelle contre les républicains, avec Adolphe Thiers comme ministre de l'intérieur. En restreignant la liberté de la presse, Thiers provoque le soulèvement de la société des droits de l'homme, qui, à Lyon, converge avec les mutuellistes dans la seconde révolte des Canuts. Des provocateurs liés à la police radicaliseront la répression.

Il est compliqué de donner un contour exact de cette édition : le nombre de portraits, vendus séparément, peut varier de 0 à 60 pour la plus complète (en plusieurs volumes) . Des planches représentant les barricades ont également été mises en vente. La publication officielle, sortant de l'imprimerie nationale, en ligne sur le site du Sénat comprend 15 tomes. La plupart des personnages cités ont leur article dans le Maïtron.

Prix : 350 €

